



ACADÉMIE DE NICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau 407
INSPECTIONS

Affaire suivie par :
Marie GALENA
Jean-Baptiste REBIERE
Hafid ADNANI
Tél : 04.93.53.71.50
Mél : ipr-ia@ac-nice.fr

53 avenue Cap de Croix
06181 NICE CEDEX 2

INSPECTIONS

Nice, le 5 septembre 2022

Marie GALENA
Jean-Baptiste REBIERE
Hafid ADNANI
Inspectrice et inspecteurs d'académie
Etablissements et vie scolaire

à

Mesdames et messieurs les professeurs documentalistes
et les conseillers principaux d'éducation

S/C

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

S/C

Messieurs les Directeurs académiques des services de
l'Education nationale

Objet : Lettre de rentrée des conseillers principaux d'éducation et des professeurs documentalistes

A l'aube de cette nouvelle année scolaire, nous vous souhaitons à toutes et à tous une très bonne rentrée dans vos établissements respectifs. Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours et souhaitons tout particulièrement la bienvenue à tous les personnels qui entrent dans le métier et/ou qui rejoignent notre belle académie.

Cette nouvelle année scolaire a été placée par notre ministre sous le signe de l'excellence, de l'égalité et du bien-être (Cf la circulaire ministérielle de la rentrée 2022, parue au Bulletin Officiel n°26 du 30 juin 2022).

Dans vos missions respectives de conseillers principaux d'éducation et de professeurs documentalistes, vous contribuez pleinement au quotidien à ces trois objectifs, de par votre expertise dans des domaines qui englobent des enjeux forts pour le bon fonctionnement des EPLE, votre connaissance de nombreuses problématiques transversales, l'intérêt que vous portez à l'accueil et au suivi de l'élève, la capacité qui est la vôtre à travailler en équipe et à mobiliser autour de projets favorisant l'engagement, et, tout particulièrement pour les CPE, les liens que vous savez créer avec les familles notamment les plus éloignées de l'école.

Par ailleurs, au service de la vie scolaire et du centre de documentation, vous y contribuez également par votre participation directe ou votre contribution aux différents dispositifs ou apprentissages qui concourent à favoriser la réussite et l'insertion pleine et entière de tous nos élèves dans la société. Ainsi, le dispositif le **Devoirs Faits**, l'accompagnement de proximité des élèves dans **les internats** dont **les internats d'excellence**, les projets mis en place dans le cadre des **liaisons école/collège/lycée**, les actions permettant de développer les **compétences orales** sont autant de dispositifs dans lesquels vous jouez un rôle fondamental à divers titres et nous vous en remercions.

Cependant, vous le savez, les défis qui se posent à notre système éducatif restent nombreux et il y a encore beaucoup à faire pour que notre école relève celui de la **lutte contre les inégalités** sociales, familiales ou géographiques et qu'elle soit le lieu de la réussite pour tous mais aussi le **vecteur d'unité** de notre société.

C'est pourquoi nous attirons plus particulièrement votre attention sur les domaines suivants en ce qu'ils peuvent constituer des leviers puissants de réussite et d'épanouissement individuel et collectif.

- La promotion de la lecture et de la culture : au CDI mais aussi dans tous les espaces qui s'y prêtent au sein de l'établissement et notamment au sein des lieux d'études ou des foyers. Nous invitons les professeurs documentalistes en lien avec leurs collègues à favoriser une **politique de lecture** à l'échelle de l'établissement qui trouvera toute sa place dans la **politique documentaire**. Vous le savez, l'accès à **l'Education artistique et culturelle** est une clé essentielle d'appartenance à toute société et une condition d'émancipation culturelle. Le pass culture qui sera bientôt généralisé sera aussi un moyen dont il faut s'emparer pour financer des projets dans les classes.
- L'accompagnement à l'orientation : savoir s'orienter contribue à ce concept majeur que l'on peut nommer le « **savoir-devenir** » et qui intègre une somme de compétences nécessaires dans la perspective du développement de la personne dans sa globalité. Il y a encore trop d'élèves qui s'orientent « par défaut » et le **décrochage scolaire** nécessite encore d'accentuer les efforts faits ces dernières années. Il y a dans toutes les voies de formation des **parcours d'excellence** qu'il faut mieux faire connaître et promouvoir auprès de nos élèves, tant les représentations erronées en la matière peuvent être fortes. Des expérimentations dans les collèges, s'agissant de la demi-journée Avenir hebdomadaire, pourront être réalisées. [Un référentiel des compétences à s'orienter](#) conçu pour le lycée général et technologique est une ressource ONISEP sur laquelle vous pouvez vous appuyer. Nous vous invitons aussi dans ce cadre à participer aux **liaisons entre les établissements scolaires** de votre réseau et au-delà.
- La lutte contre toutes les formes de violence et contre le harcèlement : le respect de l'autre, vous le savez, fait partie des quatre apprentissages fondamentaux de l'école. Aujourd'hui, nous devons remporter le combat contre le harcèlement. C'est pourquoi, le **dispositif PHARE** sera étendu à toutes les écoles élémentaires et les collèges. Nous remercions celles et ceux d'entre vous qui ont souhaité faire partie des formateurs académiques et/ou des équipes-ressources pendant l'année scolaire 2021/2022 et encourageons les autres à s'engager également dans ce programme cette année. Nous vous demandons d'être particulièrement vigilant aux cyberviolences qui font des dégâts considérables chez les jeunes. **L'Education aux Médias et à l'Information** doit être pleinement mobilisée pour sensibiliser et former les élèves aux usages citoyens du numérique. [Le cadre de référence des compétences numériques](#) notamment dans son domaine « Protection et Sécurité » et dans la Compétence « Protéger la santé, le bien-être et l'environnement » constitue un repère pour les apprentissages. **Les parcours Pix**, mis en place dans les EPLE, y contribueront.
- L'engagement pour l'environnement et le développement durable : plus que jamais, il nous faut sensibiliser et former nos élèves à appréhender **les grands enjeux auxquels l'humanité est et sera confrontée** au XXI^e siècle, et tout particulièrement ceux de l'environnement, du développement durable et de la gestion des ressources et des risques. Il s'agit bien évidemment d'une éducation transversale à laquelle nous devons tous contribuer et qui est intégrée dans le fonctionnement des établissements. Rappelons que **la labellisation E3D** qui peut être demandée permet de valoriser le travail des élèves et de tous les personnels, de communiquer sur l'ensemble des actions et de rentrer dans le réseau des établissements labellisés E3D de l'académie. Le texte proposé dans le cadre des groupes de travail du Conseil Scientifique de l'Education Nationale « [Développer et enrichir des projets de l'école au lycée : une vision intégrée](#) » vous permettra d'alimenter votre réflexion en la matière.
- Le partage des valeurs de la République : vous le savez, outre la transmission des connaissances, c'est la mission première que la Nation fixe à notre école (Art L111-1 du Code de l'Education). Aucune atteinte aux valeurs de la République et à la laïcité ne peut être acceptée. **Les valeurs de la République et le principe de laïcité doivent être incarnés** d'abord afin d'être mieux transmis. Mais il est indispensable de **les faire vivre au quotidien**. A ce propos, nous vous remercions pour votre engagement dans les établissements et remercions tout particulièrement celles et ceux d'entre vous qui s'engagent au niveau académique (notamment dans la formation) sur cette question essentielle. Toutes les formes de discrimination, quelles qu'elles soient, doivent être combattues. Cela nécessite de s'engager avec détermination dans le cadre **d'une école inclusive** dans des politiques de prévention qui s'appuient sur une vigilance au quotidien mais aussi sur des actions et des projets portés par les élèves. **L'égalité fille-garçon**, dans ses diverses composantes, reste aussi un défi pour notre école. La création d'un label **Égalité filles-garçons** selon des critères dont nous vous engageons à prendre connaissance ([Circulaire du 10 mars 2022, référentiel à l'usage des candidats...](#)), le cas échéant, permet de rendre visible aux yeux de tous, les actions menées dans les établissements.

Par ailleurs, nous souhaitons insister une fois de plus, en ce début d'année scolaire, sur votre expertise et sur la liberté, qui est la vôtre dans vos champs d'action respectifs, qui vous permettent de faire **preuve d'initiatives** et de vous mobiliser

dans vos collèges et lycées, en accord avec vos chefs d'établissement, dans des **projets innovants** et favorisant l'engagement des élèves, au service de l'excellence, de l'égalité et du bien-être.

En outre, nous vous invitons à poursuivre les réflexions engagées en équipe **dans le cadre des réseaux** ou de divers **groupes de travail** auxquels vous participez. Il en est ainsi par exemple des travaux académiques mutualisés EMI auxquels participent nos professeurs documentalistes autour, cette année, d'une démarche innovante de co-design associée à une réflexion autour de la forme scolaire.

La rentrée 2022, c'est aussi le déploiement de **l'Ecole Académique de la Formation Continue** qui entend mieux répondre aux besoins individuels et collectifs des personnels, en proposant des parcours adaptés à chacun et chacune.

Enfin, nous ne saurions conclure ces propos sans souhaiter une excellente retraite à Mme THIERY, notre chargée de mission, qui nous a accompagnés durant de longues années avec dévouement et exemplarité au service des élèves, de ses collègues et de la documentation.

Nous en profitons aussi pour souhaiter la bienvenue à Mme POUGAULT-POINAT qui, dès cette rentrée, prendra la suite de Mme THIERY auprès de l'inspection Vie Scolaire.

Sachant pouvoir compter sur toutes et tous, nous vous assurons de notre confiance et de notre accompagnement.

Avec Mme POUGAULT et M. MARTINI, chargés de mission respectivement auprès des professeurs documentalistes et des conseillers d'éducation, nous vous souhaitons une bonne année scolaire.

Marie GALENA



Jean-Baptiste REBIERE



Hafid ADNANI

